BRETAGNE la cgt

Rapid'Info BRETAGNE

Sommaire

Edito
Thierry Gourlay……..p.1

Confinement : le 1er mois…….
…….....p.2/3

Nos actions : le 1er mois……..
……..p.3/5

Affiche du 1er mai
2020……..p.6

Pétition « Plus jamais çà - Construisons ensemble le jour d'après »……..…..p.6

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Même confinée, l'activité syndicale continue...

Après plusieurs semaines de confinement, nous avons fait un numéro spécial du Rapid Info concentré sur le premier mois. La pandémie a modifié les façons de vivre depuis plus d'un mois. La Cgt n'est pas épargnée par ces efforts à réaliser pour protéger d'abord les femmes et les hommes.

Pourtant, même confinée, elle ne peut se mettre en veille tant cette période est aussi propice aux régressions sociales. On aurait pu penser, en écoutant les premiers propos du Président de la République, qu'une certaine unité nationale était recherchée. Loin s'en faut surtout dans le domaine social où des ordonnances ont modifié en profondeur le code du travail pour satisfaire les exigences patronales, particulièrement sur l'organisation du travail. Bien sûr, le Medef a dû revenir en arrière sur ses intentions de vouloir faire travailler les salariés 60 heures par semaine, et en les privant de congés cet été. Pour autant, le sujet est dorénavant sur la table des négociations dans les entreprises.

Ce Rapid Info rappelle les dispositions prises par la Cgt en Bretagne dès le 15 mars 2020 pour assurer la continuité de son activité auprès des syndicats et des salariés.

Il n'a d'autres ambitions que d'informer les militants et les mandatés sur la région sur ce qui a pu être fait ces 5 dernières semaines.

Pour le moment, l'activité continue, elle bat son plein à tous les niveaux où les salariés ont besoin d'une Cgt en pleine efficacité pour le monde du travail.

Le 1er Mai arrive dans quelques jours. Il sera forcément différent, mais il sera et c'est là l'essentiel. La Cgt proposera une participation numérique des salariés à cette journée de mobilisation internationale de lutte. Les réseaux sociaux vont être mis à contribution pour gagner une mobilisation d'ampleur pour un monde juste, durable et solidaire.

Thierry GOURLAY
Secrétaire Comité Régional
Cgt Bretagne

Confinement : Le premier mois

Depuis le 16 mars 2020, suite à l'annonce du Premier Ministre de fermer les établissements recevant du public, nous avons été obligés de trouver des formes d'organisation pour préserver la Cgt dans ce moment inédit. Dès le 17 mars 2020 à 12h00, une nouvelle mesure de protection sanitaire a été prise en annonçant un confinement général.

La France, la Bretagne se sont arrêtées de produire pour préserver la santé des personnes menacées par le Coronavirus ou le Covid19 qui s'est propagé massivement dans les départements de l'Est et de la région parisienne.

Le gouvernement appelle à une union sacrée toutes les forces politiques, associatives et syndicales. La priorité est la santé des femmes et des hommes de toutes les générations. C'est en tout cas ce qui pourrait rassembler toutes les forces productives de la planète puisqu'au moment de cet écrit, presque tous les pays du monde sont contaminés par ce virus venu de Chine, Chine qui se prépare à une nouvelle vague.

Les pouvoirs publics ont annoncé des décès de plus en plus nombreux en France jusqu'au 10 avril, qui depuis sont en légère diminution. Ce qui est appelé le plateau pourrait être le début de la fin du développement du virus qui ne trouve pas, pour le moment de solutions médicamenteuses.

Le seul moyen de réduire la pandémie est le confinement du plus grand nombre de personne et du respect des gestes barrières et des mesures de protections pour celles et ceux qui sont obligés d'aller travailler.

Durant ce premier mois, la Bretagne, comme d'autres régions, est un peu plus épargnée par le nombre de personnes infectées et des décès enregistrés par le virus. Cette situation permet aux centres hospitaliers de la région d'aider en recevant des personnes malades en soin intensif ou en réanimation.

Dès le début des annonces de restriction de déplacement, **la Cgt a eu comme réaction de permettre à notre outil de continuer à fonctionner dans un état suffisamment efficace face aux évènements à venir.** Ce Rapid Info n'a d'autres ambitions que de faire percevoir notre réactivité à un moment où le monde s'arrête de tourner, ou du moins que nous entrons dans un fonctionnement dégradé où le syndicalisme aura nécessairement une place à prendre pour protéger les travailleurs et les informer sur leurs droits, mais aussi être à leur écoute, les accompagner et les orienter dans un avenir qui s'annonce compliqué, sur les enjeux sanitaires, mais aussi économiques et sociaux.

N° Vert 0805 38 66 61

APPEL GRATUIT

La décision du bureau du comité régional du dimanche 15 mars de mettre en place un numéro vert n'aura d'intérêt que de garder un lien avec le monde extérieur du fait du confinement des responsables syndicaux des Unions Départementales, Locales, des professions et du comité régional.

C'est donc à partir de ce moment que s'est construit un plan de télétravail qui a permis de créer des traits d'union entre les organisations de la Cgt pour être en relation avec les responsables des syndicats, qu'ils soient au travail, en présentiel, en télétravail, en chômage partiel ou en garde d'enfant (s).

Le lundi 16 mars devient un jour nouveau pour apprendre à militer autrement, à poursuivre dans la connaissance du terrain, le besoin d'impulser, de recenser, de porter les revendications dans les institutions à l'entreprise, la profession et sur les territoires.

C'est la réalisation de cette première partie du plan qui nous permet d'être aujourd'hui opérationnel pour commencer à nous inscrire dans la construction du jour d'après. **Ce jour d'après qui ne pourra pas ressembler au passé, passé qui a fait la preuve de beaucoup de réformes injustes** qui ont contribuées à fragiliser davantage de personnes.

Ce premier moment est celui de l'urgence, de la sauvegarde des individus, viendra le temps de tirer les enseignements et de pointer les responsabilités, car il y en a.

Les politiques d'austérité, les réformes du code du travail, qui se sont poursuivies depuis le confinement, la casse des services publics, en premier chef celui de la santé, ont montré leur inefficacité depuis le début de la pandémie. Un paradoxe parmi d'autres, c'est la sécurité sociale, attaquée de toute part depuis des décennies, qui permet de financer le système de garde d'enfant. Un autre, ce sont les travailleurs les plus mal lotis en temps normal qui sont en premières lignes pour permettre de continuer à faire vivre les populations. Tant dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, l'agroalimentaire, les transports, les commerces et la grande distribution, l'aide à la personne, les personnels territoriaux, les pompiers… les travailleurs de ces secteurs sont sur le devant de la scène pour enrayer le coronavirus.

Il faudra aussi, sur ce point, une réponse de haut niveau quant à la valorisation de ces métiers pour lesquels, hier, nous avions des fins de non-recevoir.

Mais ce premier mois, c'est aussi une affirmation des contradictions entre les intérêts du capital et ceux des laborieux. Dès le début, s'est installée une confrontation pour connaitre les secteurs clés, essentiels et vitaux, et l'interprétation libérale des secteurs clés pour assurer la pérennité de l'économie.

Ce débat dans un contexte où la France n'a pas la capacité d'assurer la protection sanitaire de tous les salariés, ce qui revient à faire prendre des risques aux salariés des secteurs où l'activité n'est pas vitale.

Dès la fin de la première semaine, des appels à reprendre le travail par les représentants des organisations patronales et des pouvoirs publics se font entendre. Des discussions, sans les organisations syndicales, se font pour construire des guides de bonne conduite, les ordonnances prévoient une durée du travail jusqu'à 60 heures par semaine, d'utiliser les congés ou les comptes épargne temps à la place du chômage partiel, le medef poussant le bouchon à invectiver les travailleurs à se préparer à travailler plus pour récupérer la perte du Pib occasionnée par le coronavirus.

Ce premier mois nous a permis de vérifier que, même dans des situa-

tions tendues, inédites, graves, il ne peut y avoir d'intérêt commun tant que ce sont les financiers qui décident. Il nous a permis de vérifier qu'il nous faut être en même temps à protéger les plus faibles, mais aussi à penser à demain, au risque de laisser d'autres penser à notre place. **Cette double besogne, à savoir répondre à l'urgence et préparer l'avenir, est le signe qui nous distingue dans le monde syndical et qui nous permet de tenir tous les bouts de la chaine pour placer l'humain au cœur de notre démarche revendicative.**

Ce premier mois nous a aussi permis de mesurer l'implication du monde syndical dans sa capacité a dépasser les freins qui font trop souvent notre quotidien. Nous n'avons pas pu arriver à une déclaration commune de toutes les organisations régionales, l'histoire récente des divisions du monde syndical étant surement trop prégnante pour se projeter ensemble à construire un avenir aux travailleurs et aux retraités.

Ce premier mois, dans cette crise sanitaire, nous permet d'être en capacité dès aujourd'hui de nous projeter dans l'avenir pour poursuivre notre combat, dans des formes particulières, pour l'émancipation des femmes et des hommes.

C'est en tout cas, ce que nous allons nous attacher à poursuivre avec les Unions Départementales et les professions de la région dans les heures, les jours et les semaines à venir, avec les syndicats et pour les salariés dans toutes leurs diversités.

Nos actions : Le premier mois

Les annonces du Premier Ministre, le 14 mars, informant la fermeture des ERP (établissements recevant du public) ont déclenché la première phase de confinement qui sera suivie par un confinement général à partir du 17 mars à midi, annoncé par le Président de la République dans une intervention télévisée.

Un bureau du comité Régional s'est tenu le dimanche 15 mars pour apprécier la situation et prendre les décisions nécessaires pour assurer la continuité de la Cgt dans la période inédite qui s'ouvre :

Décisions principales du bureau du Crb :

- *Mise en télétravail des personnels de la Cgt,*
- *Mise en place de permanence téléphonique en direction des salariés et des syndicats, mise en place d'un numéro vert sur la région (sous couvert de possibilités)*
- *Demander des réunions IRP dans les entreprises pour exiger des mesures de protection aux salariés. Les réunions d'instances ne doivent aborder que les mesures d'urgences et de protection des salariés.*
- *Etablir un cahier de suivi des dispositions demandées et prises dans les entreprises afin d'établir un recensement des actions mises en œuvre, ou pas pour protéger les salariés.*

Dès le lundi 16 mars à 14h, le numéro vert est opérationnel et les permanences peuvent commencer avec 52 camarades de toute la région pour assurer des vacations de 2h par binôme entre 8h et 18h.

Au premier mois, 501 personnes ont trouvé un contact par ce numéro pour rechercher une réponse à leur situation. Toutes les questions ont été traitées, soit immédiatement, soit par la suite. Un premier état des appels a été rendu public et précisait :

1er état des appels au numero vert :

- ***76%** des interlocuteurs sont des salariés du privé. **10%** sont des intérimaires au même niveau que les travailleurs de la fonction publique, principalement des territoriaux. Ces trois catégories réunissent **96%** des utilisateurs de l'outil. On remarque un militaire, une stagiaire de la formation professionnelle et un salarié démissionnaire.**10%** se disent syndiqués.*
- ***17** organisations ont été repérées dans notre modèle. 4 organisations regroupent 50 % des appelants, la fédération du commerce, les services à la personne, l'intérim et les travailleurs de la Construction, du bois et ameublement.*
- *77% de l'effectif appelant se répartit entre les 4 départements : **13%** pour le 22, **20%** pour le 29, **27%** pour le 35, **18%** pour le 56. Sont venus de l'extérieur de la Bretagne **8%** des appels (64, 38, 93, 73, 50, 44, 62, Tunisie).*
- ***Plus d'un salarié sur trois** (34% de l'échantillon) **craint pour sa sécurité**. Les thèmes touchant aux outils de la lutte contre le coronavirus sont aussi importants. Ainsi, pour des thèmes comme la garde des enfants, le chômage partiel, les prises de congés, l'arrêt de travail indemnisé et les carences de fourniture de travail totalisent. Sur les mesures alternatives, ce sont 38% des salariés qui expriment leurs inquiétudes.*

Au-delà de rendre service aux salariés, ce numéro vert a permis de mettre en relation des salariés avec des syndicats Cgt sur la région, et ailleurs. Il a également permis, dans ce moment de confinement, d'avoir un regard sur les entreprises sans présence Cgt, élément déterminant pour mener une activité syndicale pour tous les salariés.

N° Vert 0805 38 66 61

APPEL GRATUIT

Le numéro vert perdure au-delà de ce premier mois à la demande de l'ensemble des militants qui y participent, trouvant, eux aussi un lien social vers l'extérieur pour les camarades en confinement.

Ce numéro vert est un complément nécessaire à l'activité des syndicats pour permettre à l'organisation de mesurer l'ensemble de la situation et d'en tirer les enseignements nécessaires.

Les secteurs de la confédération ont produit des notes qui ont permis de mieux organiser les permanences et la démarche syndicale dans les entreprises. En ce qui concerne les comités régionaux, il y a eu une réunion par semaine avec le pole territoire de la confédération.

Une première réunion téléphonée avec les professions en région s'est tenue le 17 mars. Cette réunion a permis de partager le plan de travail du bureau du Crb et de mettre en place un lien coordonné avec les syndicats pour recenser les informations.

Le bureau du Comité régional s'est tenu le 18 mars et **a décidé de se réunir chaque mercredi** durant la période de confinement. Cette réunion a permis de faire un premier point sur les propositions de la Cgt à faire lors du **bureau de la Conférence Sociale qui se tiendra chaque vendredi** en présence de la Préfète de région, du Président de région, des organisations patronales et de la Cgt, Cfdt, Cftc et Cgc.

Durant ce premier mois, **une rencontre du comité régional (Ud et profession) s'est tenue tous les jeudis** pour faire le point sur l'évolution de la situation. Des réunions bien suivies pour pouvoir apprécier et décider des mesures à prendre pour être plus efficace pour les salariés. Une plateforme de recensement de ce qui se fait dans les syndicats a été mise en place au niveau régional.

Les camarades des collectifs régionaux « formation professionnelle » et « travail santé » ont été mobilisés pour produire des informations aux syndicats.

Des courriers ont été envoyés aux Cpam, à la Carsat, aux services de santé au travail pour interroger sur la gestion des différents services afin de protéger les salariés.

Une rencontre a été engagée avec les secteurs de la santé pour écrire à l'Ars afin de demander des moyens pour organiser le travail des soignants dans les hôpitaux et les différents secteurs de santé, ainsi que pour les aides à domicile qui sont les parents pauvres de cette crise sanitaire concernant les moyens de protection.

Concernant les entreprises de l'agroalimentaire, l'activité évolue selon les secteurs, et des difficultés se font ressentir dans les premiers jours pour pouvoir travailler en respectant les conditions sanitaires minimum. On pourra apprécier une évolution positive qui sera mise à mal par l'annonce de prime pour les salariés à poste, ce qui au regard des salaires bas a fait revenir des personnes dites fragiles au travail.

Pour cette raison essentielle, **la Cgt ne s'est pas associée aux autres organisations syndicales pour valider une déclaration dans le secteur de l'agroalimentaire**, les garanties sanitaires ne pouvant assurer correctement la santé des travailleurs.

Au moment des annonces de confinement, des mesures coercitives pour le faire respecter sont mises en place.

Une musique pour reprendre le travail se fait entendre de plus en plus fort et sera, durant ce premier mois, le point d'achoppement entre les organisations syndicales, les pouvoirs publics et le patronat des grandes entreprises.

La Cgt a initié un projet de déclaration commune des organisations syndicales régionales. Cette déclaration a été signée par la Cgt, Cfdt, Cftc et Unsa le 24 mars et précise :

- *Nous affirmons ensemble qu'il est intolérable d'opposer l'urgence vitale de protection des salariés à la nécessité du maintien de l'activité économique… Toutes les activités, qui ne sont pas vitales ni essentielles dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent, doivent être reportées. La santé de celles et ceux qui travaillent n'a pas de prix !... La liste des activités essentielles doit être claire, concertée, dans le cadre d'un dialogue social franc et sincère.*

Retrouvez la déclaration sur le site cgt-bretagne.fr

La Cgt a fait la demande pour la tenue des réunions des commissions paritaires pour les salariés des Tpe au niveau interprofessionnelle et du particulier employeur. Pour la seconde, c'est une fin de non recevoir, alors qu'un travail autour d'une déclaration régionale s'est fait avec les organisations de la Cpri. Pour la Cpria, une déclaration a été validée.

Durant ce premier mois, la Cgt a martelé la nécessité de définir les activités essentielles, urgentes, importantes à la survie de la Nation. La manque de matériel de protection ne permet pas de faire travailler l'ensemble des salariés en présentiel au risque de développer la pandémie. **La conférence sociale a fait une déclaration pour préciser les conditions dans lesquelles l'économie doit se poursuivre :**

- *Juguler la crise sanitaire et protéger la vie et la santé de nos concitoyens en assurant une application rigoureuse des mesures de confinement, le respect des règles de mesures barrières et la meilleure diffusion possible des matériels de protection. Ils en font leur priorité absolue ;*
- *Veiller, en cette période difficile, dans un esprit de solidarité renforcé, à prendre en compte la situation souvent très complexe des plus vulnérables et à tout mettre en oeuvre pour limiter leur exposition au risque et que leur situation ne soit pas aggravée ;*
- *Permettre, dès à présent et sous réserve que toutes les garanties soient prises pour et par les salariés et leurs dirigeants, le maintien des services publics et des activités économiques nécessaires à la continuité de la vie de la Nation, afin de préparer la sortie de crise et d'en limiter les impacts économiques et sociaux.*

Cette déclaration, qui valide le principe de « pas de protection, pas de travail », donne des points d'appui pour les syndicats dans les entreprises pour être exigeant avant toute reprise d'activité. Dès la sortie de cette déclaration, les branches professionnelles se sont organisées pour acheter en masse des masques et du matériel de protection.

Nombre de dispositifs ont été mis en place par les pouvoirs publics pour amortir les conséquences de la crise sanitaire. Chômage partiel, télétravail, garde d'enfant, des mesures spécifiques en direction des entreprises, pour autant, il apparait que pour une partie du patronat, soutenu par l'état, l'importance réside dans la crise économique qui se profile au détriment de la santé des travailleurs. **Pour la Cgt, si on protège les salariés aujourd'hui, ils seront présents pour travailler demain, dans de bonnes conditions.** Car l'autre menace qui pèse dans cette période de crise, ce sont les ordonnances qui sont prises par le gouvernement pour détourner le code du travail. En effet, les risques de devoir travailler jusqu'à 60 heures par semaine, de ne plus maitriser la totalité des congés payés, du compte épargne temps… sont à l'ordre du jour des négociations dans les entreprises en pleine crise sanitaire.

A la bataille contre le virus, s'ajoute celle pour préserver les droits sociaux. Pas de trêve dans cette période qui devait être d'unité nationale telle que présentée dès la mise en place du confinement.

Dans ce premier mois, les organisations de la Cgt ont renforcé leur attractivité entre elles, mais aussi avec les syndicats pour se préparer à la construction du lendemain. Un courrier a été envoyé le 7 avril à tous les syndicats Cgt de la région pour les associer dans la démarche initiée.

Connaitre ce qui s'est fait pour apprécier et être en capacité de construire, c'est tout l'intérêt d'être dans une organisation syndicale comme la nôtre, car en capacité d'être présent dans la crise, mais aussi de penser aux lendemains.

Dans ce cadre, le comité régional prépare une lettre ouverte pour apporter sa contribution sur ce que doit être la Bretagne de demain. Cette lettre est une première pierre pour la construction du jour d'après. Car si rien ne sera plus comme avant, il ne faut pas que cela soit pire pour les travailleurs.

Pour cela, il n'y a que la mobilisation, la solidarité et la convergence d'intérêts des travailleurs qui peut peser pour se faire entendre. **Le 1er mai se profile, il sera différent, mais il doit être un moment où le monde du travail doit se faire entendre, c'est en tout cas ce à quoi s'attache à réussir la Cgt.**

MERCI !!

Avec les organisations signataires*, nous appelons chaque citoyen-ne-s – vous ! - à faire entendre sa voix pour défendre des mesures sociales, environnementales et féministes et construire, ensemble, le monde d'après.

Aujourd'hui, une opportunité historique nous est donnée :

- Celle d'une remise à plat d'un système injuste, climaticide et sexiste.
- Celle de réaliser les changements politiques nécessaires, les plus importants de ces dernières décennies.
- Celle d'un progrès collectif, jamais réalisé depuis des générations, pour un monde juste et durable.

Celle de construire un monde « d'après » qui profite à toutes et tous et non plus à une minorité privilégiée, et préserve notre avenir et celui de la planète.